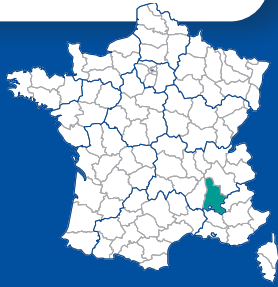


DES ÉLEVEURS CAPRINS S'INSTALLENT EN RHÔNE-ALPES



CAPRIN LAIT



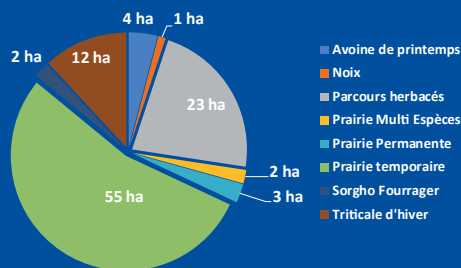
Magalie, 36 ans
Drôme,
installation en 2015

FORMATION

- BPRA dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience.

L'EXPLOITATION

- 2 UMO (époux)
- 101 ha de SAU dont 62 ha de SFP 16 ha de céréales et 23 ha de parcours
- 260 chèvres Saanens, 262 400 litres de lait
- Mises bas en octobre
- 100 à 140 jeunes reproducteurs vendus par an
- 1 semaine de congés / an
- Pas d'appel au service de remplacement



SI C'ÉTAIT À REFAIRE

"Pousser la réflexion est indispensable... Pourquoi nous avons agrandi ? Les investissements sont conséquents... Nous avons dus redescendre le nombre de chèvre, car les sécheresses et gels à répétition nous pénalisaient trop, et nous perdions en autonomie alimentaire."

Dans la Drôme, une installation à plus de 1 000 m d'altitude sur une exploitation existante



PARCOURS D'INSTALLATION

Le début du projet

Après 8 ans avec le statut de "conjointe collaborateur", Magalie a décidé de s'installer. Pour cela, elle a dû réaliser une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). La demande de VAE a été déposée en décembre 2013 et elle a été validée en juin 2014. Le projet a été étudié pendant 9 mois et l'installation s'est faite en octobre 2014.

Améliorer le statut de Magalie, tout en sécurisant l'exploitation

Magalie était auparavant coiffeuse. "Mais notre commune est à 45 minutes de la première ville, et sur le plateau du Vercors, trouver du travail dans ma branche... J'étais donc conjointe collaborateur. Nous souhaitons améliorer mon statut, sécuriser l'exploitation en créant un GAEC. L'exploitation devait rapidement évoluer, car le fermage de notre grange arrivait à son terme et nous devions investir dans un bâtiment de stockage."

Les difficultés rencontrées

"L'administratif, avant l'installation est très lourd..." L'étude du projet a démarré au printemps 2014. Après avoir longuement mûri le projet, le dossier est passé en CDOA au mois de septembre. L'installation réelle a démarré au 1^{er} février 2015. La Dotation Jeune Agriculteur a été versée rapidement, mais il y a eu un délai de 5 mois pour ouvrir le compte du GAEC à la banque...

Le plus pénalisant a été de s'installer en février

L'exploitation a été fragilisée, car il y a eu 2 comptabilités sur 1 an : celle sur un mois de l'ancienne structure, le mois de janvier, où les rentrées financières sont les plus élevées de l'année (pic de lactation, ventes de reproducteurs...). Les revenus ont explosé, ce qui a entraîné une forte augmentation des cotisations MSA et une augmentation des impôts sur le revenu....

Des conseils pour un futur installé ?

- S'installer en couple demande une entente parfaite et une bonne complémentarité.
- Bien mesurer les investissements et les charges de travail.
- Bien choisir ses entreprises pour les futures constructions.
- Avoir suffisamment de foncier... Nous avons voulu augmenter le troupeau sans mesurer parfaitement le niveau d'autonomie fourragère que ça engendrait.

LE PROJET EN QUELQUES LIGNES



LES 4 CHOIX TECHNIQUES DU PROJET



En 2015, création du GAEC entre conjoints.

Augmentation du cheptel pour sécuriser 2 revenus. Objectif : 280 chèvres en production dès 2016.

En 2015, construction d'un hangar de stockage et extension de la chèvrerie. Doublage du nombre de postes de traite (18 à la base - 36 en 2015).

Amélioration des conditions de travail sur l'affouragement en vert et le paillage des litières : achat d'une dérouleuse-pailleuse (enrubannage et paille). Le choix a été de poursuivre la distribution du foin manuellement.

OBJECTIFS "TRAVAIL"

- Faire tourner l'exploitation à 2, sans avoir recours à de la main d'œuvre extérieure.
- Améliorer l'efficacité des travaux d'astreinte :
 - . en doublant le nombre de poste de traite, et en poursuivant la traite à une personne,
 - . en investissant dans la dérouleuse pailleuse.
- Continuer à avoir un mois "tranquille", pendant le tarissement des chèvres.

OBJECTIFS "REVENUS"

- Sortir 2 revenus décents.

1 ACCROÎTRE LE CHEPTEL EN INTERNE EN 1 AN, TOUT EN GARDANT UN NIVEAU GÉNÉTIQUE CORRECT

122 chevrettes nées à l'automne 2014 ont été élevées, soit 65 % du troupeau adulte. Le bâtiment existant des chevrettes le permettait jusqu'à l'âge de 7 mois (160 m² d'aire paillée).

Il fallait donc que l'agrandissement de la chèvrerie soit opérationnel dès août 2015... Le troupeau désaisonné par programme lumineux met bas en octobre. 75 chèvres ont été inséminées. La production des chèvres n'a pas été pénalisée par l'accroissement rapide du troupeau (près de 1 000 L/♀). Les taux n'ont également pas été impactés (TB 35g - TP 33g).

2 MISER SUR L'AUTONOMIE FOURRAGÈRE ET EN CÉRÉALES

L'objectif était de produire 100 % des foins et 100 % des céréales. Il a fallu trouver du foncier supplémentaire, ce qui n'est pas évident sur le plateau du Vercors. 17 ha avec bail ont été trouvés, ce qui a permis l'installation de Magalie.

L'autre objectif était de poursuivre l'affouragement en vert.

3 DES INVESTISSEMENTS INDISPENSABLES

Il a fallu construire un bâtiment de stockage du fourrage suite à l'arrêt de la location d'une grange. Le choix s'est porté sur un bâtiment en bois de 800 m². Le choix de ce matériau était pour 2 raisons, la chèvrerie était déjà en bois, et le stockage, à l'arrière s'intègre bien dans le paysage. Les réflexions se sont portées sur un séchage en grange, pour éviter l'enrubannage, mais l'investissement était trop onéreux.

La salle de traite n'a pas été agrandie (2 x 38 places). Seuls les nombres de postes de traite ont doublés (de 18 à 36).

4 ÉVOLUTIONS DES PRATIQUES POUR DIMINUER LES INTRANTS POUR LES SURFACES ET AMÉLIORER L'ÉTAT GÉNÉRAL DU TROUPEAU

Au démarrage de son activité, Frédéric utilisait beaucoup d'amendements pour améliorer la structure des sols des surfaces fourragères. Depuis plusieurs années, il utilise un complexe à base de plantes et d'algues qui permet de limiter ces intrants. Les foins sont plus riches, ce qui a permis de diminuer les correcteurs azotés de la ration.

Le troupeau a également des cures avec ce type de produit. Les éleveurs constatent une amélioration de l'état des chèvres et de l'état sanitaire.

LES ÉTAPES PRINCIPALES DU PROJET

Situation initiale (2005)

- Installation de Frédéric
- Création du troupeau : 80 ♀
- Construction de la chèvrerie

2007

- Construction d'un premier bâtiment de stockage et d'élevage des jeunes

2009

- Magalie devient conjointe collaborateur
- Le troupeau est de 196 chèvres

2011

- Agrandissement de la chèvrerie pour avoir une travée pour les chevres

LES STRATÉGIES D'INVESTISSEMENTS ET DE FINANCEMENT

Les investissements ont été prévus dès la première année d'installation de Magalie. Une demande d'aide PCAE a été déposée. Ces subventions ont été versées en 2018. Dans l'attente de celle-ci, l'exploitation a dû faire un emprunt à court terme.

Nature	LES INVESTISSEMENTS		LE FINANCEMENT	
	Nature	Montant	Nature	Montant
Bâtiments (extension-grange-SdT)		215 819 €	Prêt JA	107 000 €
			Complément JA	70 000 €
			Autre prêt (12 ans)	38 819 €
Foncier		8 000 €	Prêt JA	8 000 €
Tracteur		60 000 €	Autre prêt (12 ans)	60 000 €
Andaineur		15 600 €	Autre prêt (7 ans)	5 600 €
			Autofinancement	10 000 €
Presse		30 000 €	Autre prêt (7 ans)	30 000 €

ÉVOLUTION DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Années	2015	2016	2017	2018	2019
EBE prévisionnel	55 372 €	45 763 €	49 181 €	50 874 €	51 341 €
EBE réalisé	98 977 €	106 338 €	79 735 €	94 309 €	
Revenu disponible	35 942 €	33 858 €	25 176 €	33 272 €	
Lait livré prévisionnel en litres	248 400	292 880	295 240	295 240	295 240
Prix du lait prévisionnel en €/1 000 l	650	650	650	650	650
Lait livré (réalisé) en litres	233 771	260 440	255 259	262 397	
Prix du lait payé en €/1 000 litres	718	684	695	734	

Magalie a bénéficié au-delà des DPB issus des 17 ha amenés au GAEC, de la revalorisation des aides PAC pour les jeunes agriculteurs. An niveau économique, les EBE successifs sont supérieurs au prévisionnel. Les objectifs en lait n'ont pas été atteints, mais la revalorisation du prix du lait de chèvre a permis de dépasser le chiffre d'affaire prévu en 2018. Des investissements non prévus ont été réalisés : achat d'un tank à lait du à l'évolution de la collecte en 2016. D'autres investissements concernant le train de culture ont été effectués en 2017 et 2018, en remplacement et complément de l'existant.



LES POINTS FORTS ET DE VIGILANCE DU PROJET

POINTS FORTS

- Bonne expérience et technicité des éleveurs.
- A la création de l'élevage, un troupeau créé à partir de 3 élevages au schéma de sélection et indemnes de CAEV.
- Troupeau adhérent au schéma de sélection, CSO tremblante, avec ventes de reproducteurs.
- Entente forte et complémentarité des conjoints.
- Des aides PAC favorables.

POINTS DE VIGILANCE

- Maîtriser les investissements, limiter le taux d'endettement.
- Incertitudes sur les financements PCAE.
- Autonomie alimentaire et aléas climatiques récurrents.
- Maîtriser les coûts de production.

2013

- Début de la réflexion de l'installation de Magalie

2014

- VAE et PDE de Magalie

2015

- Installation de Magalie
- Création du GAEC
- Construction d'un bâtiment de stockage et extension de la chèvrerie

Aujourd'hui

- 2 UMO

INVESTISSEMENTS INITIAUX ET ÉTAPES CLÉS

2015

- Achat de foncier (3 ha).
- Extension de la chèvrerie.
- Evolution de la salle de traite.
- Construction du stockage.
- Remplacement andaineur.
- Remplacement du vibroculteur.

2016

- Achat tracteur.
- Changement de la presse.
- Achat de la faucheuse auto-chargeuse.
- Remplacement du déchaumeur.
- Remplacement tank à lait.
- Achat de 6 aubracs.

2017

- Achat de la dérouleuse pailleuse.
- Remplacement de la faucheuse.

2018

- Remplacement de l'épandeur à fumier.

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DEPUIS L'INSTALLATION ET PROJETS

Une installation basée sur l'entente du couple et une bonne complémentarité

Travailler 7 jours sur 7 ensemble appelle à beaucoup de compréhension et d'acceptation de l'autre. Magalie travaillait déjà sur la structure à temps complet. Son installation lui a permis d'avoir un statut à part entière sur l'exploitation. De ce fait, les décisions sont prises en commun. Chacun à son rôle dans la structure. Leur atout et de pouvoir s'auto remplacer en cas d'absence de l'un ou l'autre.

Un train de culture renouvelé pour optimiser le travail des surfaces

De nombreux appareils de travaux des sols ont été remplacés depuis l'installation de Magalie.

L'objectif est de toujours améliorer les travaux des champs pour optimiser les récoltes et gagner en efficacité.

"S'adapter à l'évolution du climat"

Ces dernières années, entre les gels tardifs et les sécheresses estivales, il est de plus en plus difficile de maintenir l'autonomie fourragère. De plus, certaines terres sont éloignées, dans la plaine. Pour éviter de passer des journées entières sur le tracteur, l'assolement de celles-ci a dû être simplifié. Le choix est donc d'y implanter au maximum des céréales. L'achat de foin devenant récurant, les éleveurs ont décidé de ne pas rester à l'objectif initial de 280 chèvres et de redescendre à 260 chèvres.

REGARDS CROISÉS ÉLEVEUR ET TECHNICIENS

Avis de l'éleveur

"Partir de 0 est difficile aujourd'hui... malgré un prix du lait correct. Quand l'exploitation a démarré en 2005, il a fallu tout créer et les investissements, bien que les terres soient en fermage, ont été très conséquents..."

Un de nos principaux avantages, est que les équipements actuels nous permettent d'effectuer les travaux d'astreinte sur le troupeau en 4 heures par jour à 2, ce qui nous laisse du temps libre à chacun pour faire autre chose.

Si c'était à refaire, nous aurions tout de même moins agrandi l'exploitation pour limiter les investissements."

Avis des techniciens

"Techniquement, ce troupeau est très bien mené. Les performances laitières sont toujours là, et les chèvres sont superbes. Gérer une exploitation caprine sur les plateaux du Vercors est un défi permanent. Contrairement à l'image que l'on a de cette région, le Vercors a des zones très séchantes, ce qui ne facilite pas la production de fourrages. Les hivers longs et froids limitent l'implantation de certaines espèces, et les récoltes démarrent tardivement. L'enrubannage des premières coupes n'est pas toujours bien consommé par les chèvres. Le séchage en grange pourrait être une solution adaptée, mais les investissements à engager ne sont pas envisageables dans les années à venir."

Ont contribué à la rédaction de cette fiche :

Anne Eyme Gundlach
Chambre d'agriculture de la Drôme
anne.eyme-gundlach@drome.chambagri.fr
Christine Guinamard - Institut de l'Élevage
christine.guinamard@idele.fr